

20 **Q**UE les efforts qu'a faits le Parlement à ce
 25 sujet, & qu'il réitére dans les présentes
 25 remontrances, n'ont point eu pour objet de
 25 diminuer la quotité ou de retarder la percep-
 25 tion des secours que Sa Maj. demande à ses
 25 peuples, dans une guerre si intéressante pour
 25 la gloire du Trône, l'honneur de la Nation
 25 & la sûreté du Commerce; mais que son
 25 Parlement, chargé par état & en vertu de ses
 25 devoirs les plus indispensables, d'exposer en
 25 toute occasion qu'il croit être du bien du ser-
 25 vice dudit Seigneur Roi, dont l'intérêt ne
 25 peut être séparé de celui de ses peuples, n'a
 25 pu se dispenser de se livrer à l'examen le
 25 plus exact sur des objets si intéressans, & qui
 25 n'ont pu être développés qu'après une mûre
 25 délibération.

25 Que c'est uniquement dans ces vûes, que
 25 le Parlement a crû devoir insister, ainsi qu'il
 25 le fait encore, sur la cessation du second
 25 Vingtîème, à l'époque de la cessation des
 25 hostilités en Europe, par la considération
 25 décisive, que ces secours extraordinaires
 25 n'ayant pour objet que les dépenses de la
 25 guerre, & ces dépenses cessant avec les hos-
 25 lités, la justice & la bonté du Roi concou-
 25 rent également pour l'exciter à annoncer à ses
 25 peuples, qu'ils seront soulagés de cet impôt
 25 au moment même qu'il cessera d'être néces-
 25 saire; que c'est par là, que l'obéissance s'u-
 25 nissant inviolablement avec l'amour, devient
 25 le plus ferme appui de la puissance de Sa
 25 Majesté.

25 Que le Parlement, en suppliant le Roi de
 25 fixer au dernier Décembre 1761, la durée du
 25 Vingt-